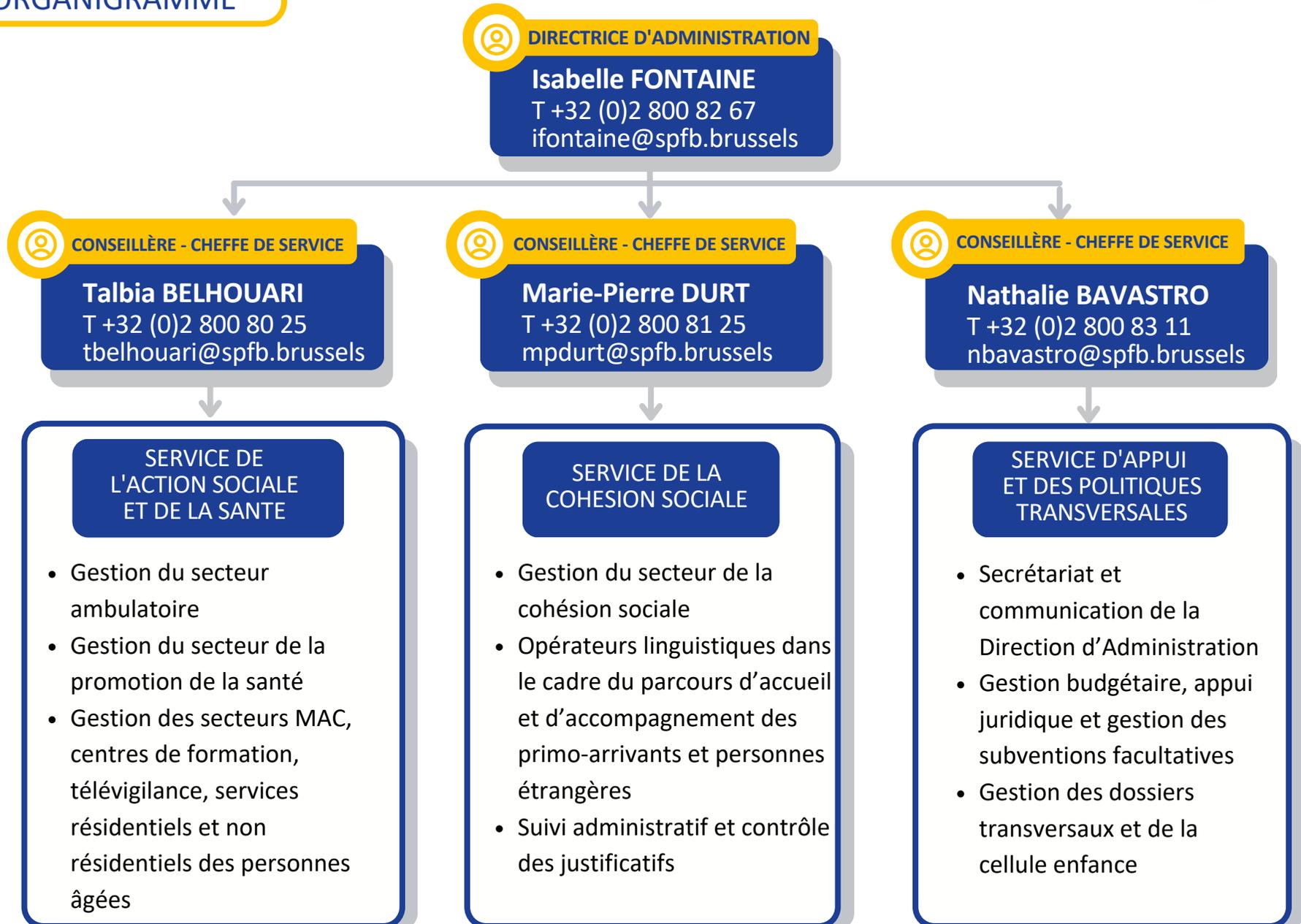


DIRECTION D'ADMINISTRATION DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTÉ, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE L'ENFANCE



ORGANIGRAMME



DIRECTION D'ADMINISTRATION
DE L'ACTION SOCIALE,
DE LA SANTÉ, DE LA COHÉSION
SOCIALE ET DE L'ENFANCE

Service de l'action sociale et de la santé

Expertise sur les secteurs, lien avec les opérateurs et services internes et externes, participation au Conseil consultatif, suivi des dossiers interfédéraux, application des mesures NM, etc.

Plus spécifiquement pour chacun des pôles suivants:

- **Pôle ambulatoire, MAC et politiques des personnes âgées :** agréments, évaluation et modification du cadre légal, analyse des justificatifs, octroi et contrôle des subventions, etc.
- **Pôle promotion de la santé :** élaboration, suivi et évaluation du Plan de PS, désignation des services support, des acteurs et des réseaux, gestion des appels à projet, suivi des arrêtés de désignation et des conventions, évaluation des projets, secrétariat de la commission campagnes radiodiffusées, etc.

AMBULATOIRE

PERSONNES
ÂGÉES

Action
sociale
et santé

PROMOTION
DE LA
SANTÉ

MAISONS
D'ACCUEIL



DIRECTION D'ADMINISTRATION
DE L'ACTION SOCIALE,
DE LA SANTÉ, DE LA COHÉSION
SOCIALE ET DE L'ENFANCE

Service d'appui et des politiques transversales

- **Secrétariat et communication de la Direction** : communication interne et externe, secrétariat, secrétariat des sections du Conseil consultatif francophone bruxellois, économat, implémentation du contrôle interne et de la digitalisation.
- **Budget et non marchand** : Elaboration et suivi du budget, non marchand, fonds BEC, ACS et cadastre.
- **Enfance et politiques transversales** : Politiques de l'Enfance, évaluation des politiques, implémentation du PSSI, Protocoles et Accords de coopération, relations intrafrancophones, questions juridiques.
- **Subventions facultatives et pluriannuelles**: gestion administrative, rédaction des arrêtés, paiement et contrôle des subventions, évaluation des subventions.

COMMUNICATION
ET
SECRETARIAT

POLITIQUES
TRANSVERSALES
ET
ENFANCE

Appui et
politiques
transversales

APPUI
JURIDIQUE

SUBVENTIONS
FACULTATIVES
ET
PLURIANNUELLES

BUDGET
NON MARCHAND

DIRECTION D'ADMINISTRATION
DE L'ACTION SOCIALE,
DE LA SANTÉ, DE LA COHÉSION
SOCIALE ET DE L'ENFANCE

Service de la cohésion sociale

Expertise sur les secteurs, lien avec les opérateurs et les services internes et externes, participation au Conseil consultatif, suivi des dossiers transversaux, etc.

Plus spécifiquement pour chacun des pôles suivants :

- **Pôle cohésion sociale** : agréments d'opérateurs, bourses à l'innovation, Implusion, subvention en infrastructure/investissement, formation des volontaires, instruction des demandes de subventions facultatives.
- **Pôle primo-arrivants** : parcours d'accueil et d'accompagnement pour primo-arrivants et personnes étrangères - opérateurs de formation linguistique et BAPA jusqu'au 31/12/23.
- **Pôle administratif** : rédaction des arrêtés de subventions facultatives, contrôle des justificatifs, demandes et suivi de paiements.

PÔLE
COHÉSION
SOCIALE

Cohésion
sociale

PÔLE
ADMINISTRATIF

PÔLE
PRIMO-
ARRIVANTS